

STAGE Plongeur Bio Niveau 1 Connaissance du milieu sous-marin

Objectif : Dans le cadre de la découverte et de la connaissance du milieu marin, apprendre la plongée d'observation (« plongée bio ») et comprendre l'organisation générale de la vie sous-marine.

Dates et lieux :

- **Cours théoriques** : le samedi 02 et le dimanche 03 juin 2018.
Découverte de la vie sous-marine au travers d'exposés et de diaporamas présentant le milieu marin, les êtres vivants et leurs relations. Le but est d'arriver à reconnaître les espèces rencontrées sous l'eau, à les comparer entre elles et à mieux les retrouver par la suite.
Lieu : Colomiers
- **Week-end pratique en mer à COLERA** du 16 au 17 juin 2018, arrivée le vendredi 15 au soir.
Mise en pratique des connaissances, plongées accompagnées par un encadrant bio, débriefing (observations et diaporama).
Hébergement + Plongées: <http://www.divingcentercolera.com>

Encadrement : Daniel Rodriguez, Michel Ganot, Frédéric Roques, Nicole Hagen .

Public : Ouvert en priorité aux membres des clubs FFESSM de la Haute Garonne.

Effectif : **maximum 12 stagiaires** – Accompagnant possible. Les accompagnants plongeurs ne seront pas encadrés et doivent être autonomes (gestion de leur palanquée par le club Diving Center Colera).

Niveau : Plongeur de niveau 2 minimum / CMAS **.

Matériel à prévoir :

- **Théorie** : livres d'identification, prévoir de prendre des notes (et le pique nique pour midi).
- **Week-end mer** : matériel complet de plongée (hors blocs et plombs), petite lampe, plaquette immergeable.

Prix par stagiaire: **220 €** (clubs de la Haute-Garonne) – **250 €** (hors département 31)

Comprend les journées de formation théorique et le week-end de pratique en mer. Couvre l'hébergement, les repas jusqu'au dimanche après-midi, ainsi que les 4 plongées (bloc et plombs fournis).

A prévoir en plus : Rajouter 12 € pour la délivrance de la carte FFESSM PB1, ainsi que la location de matériel de plongée si nécessaire. Le déplacement pour le week-end se fera en covoiturage.

Prix par accompagnant : **100 €** pour les non-plongeurs, **220€** pour les plongeurs.

Date limite d'Inscription : **le 30 avril 2018**

Dossier à renvoyer par courrier avec les pièces suivantes :

- Copie de la licence FFESSM 2018 et Copie du niveau technique (minimum CMAS **)
- Une copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 17 juin 2018)
- Fiche d'inscription complétée
- Chèque de **100 €uros** d'arrhes à l'ordre du « CODEP 31 »

A envoyer à :

Daniel Rodriguez

Village

31800 RIEUCAZE

rodriguez.daniel31@wanadoo.fr

tél 06 11 82 64 82

Fiche d'Inscription plongeur

STAGE PB1 **Connaissance du milieu sous-marin**

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Chèque de : **100 €** arrhes avec la fiche d'inscription (à l'ordre du CODEP 31)
 120 / 150 € solde à verser le 02 juin 2018
 12 € pour la délivrance de la carte N1 Bio (à l'ordre de FFESSM PM CREBS)

Nom Club FFESSM : N° Club :

Numéro de licence :

Téléphones : Portable : / / / / Domicile : / / / /

Email :

Niveau de plongée :

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 30 avril 2018**

- **Copie de la licence FFESSM 2018 et Copie du niveau technique** (minimum CMAS **)
- **Une copie du certificat médical (datant de moins de 1 an au 17 juin 2018)**
- Fiche d'inscription complétée
- Chèque de **100 €** d'arrhes à l'ordre du « CODEP 31 »

Le dossier complet est à envoyer à :

Daniel Rodriguez

Village

31800 RIEUCAZE

rodriguez.daniel31@wanadoo.fr

06 11 82 64 82

Le nombre de places étant **limité à 12 stagiaires**, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

En cas d'annulation après le 30 avril, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés (sauf si le stagiaire qui annule se trouve un remplaçant).

16/17 juin 2018

Fiche d'Inscription Accompagnant

STAGE PB1 **16-17 juin 2018**

Nom :

Prénom :

Accompagnant de :

Accompagnant plongeur :
niveau de plongée : / n° licence FFESSM :

Chèque de : **100 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 30 avril 2018
 120 € solde à verser le 16 juin 2018

Accompagnant non plongeur

Chèque de : **100 €** à envoyer avec la fiche d'inscription, avant le 30 avril 2018

Pièces à joindre obligatoirement : **avant le 30 avril 2018**

- Fiche d'inscription
- Chèque de 100 Euros

A envoyer à :
Daniel Rodriguez
Village
31800 RIEUCAZE
rodriguez.daniel31@wanadoo.fr
06 11 82 64 82

En cas d'annulation après le 30 avril 2018, il sera fait une retenue en fonction des frais incompressibles engagés.